

Réf : DCM/2015/n°109/5.5/18.11/9

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	26	29

Date de la convocation : 04/11/2015
Date de l'affichage : 12/11/2015

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze,

Le DIX HUIT NOVEMBRE à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

OBJET :

INFORMATION DES DECISIONS

PRISES PAR DELEGATION DE POUVOIR

PRESENTS :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Fabrice Labarussias, Cédric BONATO, Guillaume BER, Amandine JACINTO, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

P. CATHALA à Noémie CLAUDEL
Alexandra BONNET à Rachida BOUTEILLER

Véronique BONVICINI à Christelle BERTINI

Secrétaire de séance : Marielle NEPOTY

Le Conseil Municipal :

Vu les explications du Maire et sur sa proposition,

Vu l'article 8 de la loi n° 70-1297 du 31.12.1970 sur la gestion municipale et les libertés communales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122.22

Prend acte des décisions municipales suivantes :

- 66/2015 annulée et remplacée par la 69/2015
- 67/2015 qui institue une sous régie de recettes Cinéma Marcel Pagnol auprès de la Mairie à compter du 1er octobre 2015.
- 68/2015 qui supprime la régie de recettes pour le Cinéma Marcel Pagnol à compter du 30 Septembre 2015
- 69/2015 (annule et remplace la 66) qui modifie la régie générale de recettes auprès de la Mairie à compter du 1er septembre 2015
- 70/2015 qui autorise le Maire à signer un contrat de prêt avec la Société Grand Domaines de Littoral à Jarras, qui met gracieusement à disposition de la commune la parcelle cadastrée AX n° 13, lieudit les Près, d'une superficie de 9ha 80a 92 ca lui appartenant, du 1er au 31 Octobre 2015 notamment pour l'organisation de la fête votive.
- 71/2015 qui retient la Société SITETUDES, pour le marché d'études préalables et mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking MEZY à Aigues-Mortes ».
- 72/2015 qui retient l'établissement ST GROUPE à Boisseron (34) pour le marché réhabilitation de courts de tennis en résine synthétique en terrain de confort gazon synthétique.
- 73/2015 qui autorise le Maire à signer une convention d'occupation précaire du logement situé au 1er étage du 10 rue Louis Blanc, jusqu'au 15 Décembre 2015 à Mme HOAREAU et ses 2 enfants, privés de logements suite aux récentes inondations.
- 74/2015 qui concède à Mme Mélodie MULLER une concession funéraire pour cinquante ans moyennant la somme de 91.47 €.

- 75/2015 qui retient la société Omegashow, sise à Maison Alfort, pour la location et l'installation de la patinoire mobile dans le cadre des animations de Noël.

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :
- date de transmission à la Préfecture : 19/11/2015
- date d'affichage : 19/11/2015